

# EXPERIMENTATION PCRS DU LOCAL AU DEPARTEMENTAL



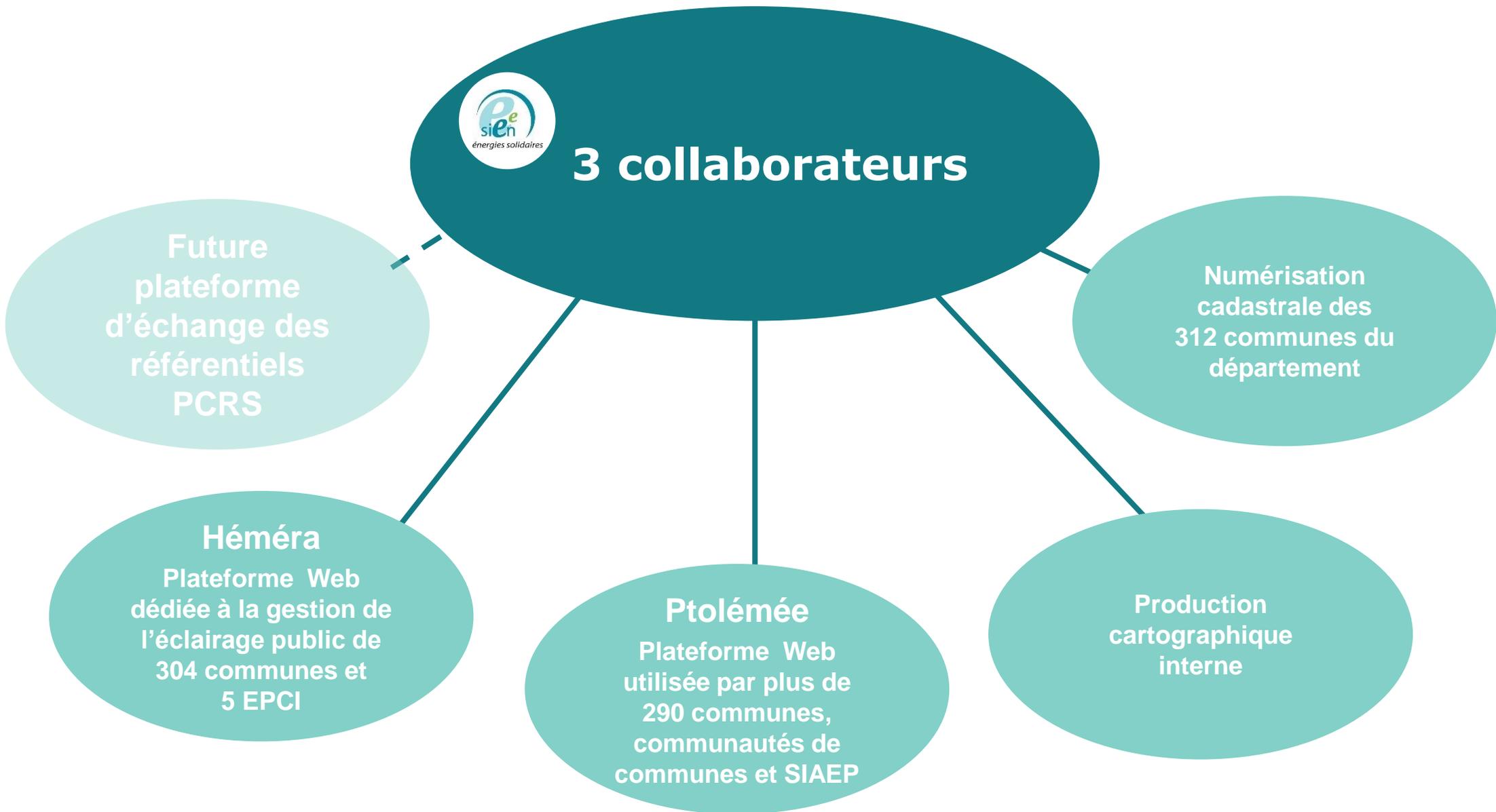
**SIEEEN**

**Syndicat Intercommunal d'Énergies, d'Environnement et d'Équipement de la Nièvre**

# LES COMPÉTENCES - MISSIONS DU SIEEEN ET ORGANISMES ASSOCIÉS

## 92 collaborateurs







# I – Expérimentation locale

## Contexte

### **Le SIEEEN gestionnaire de réseaux :**

- Travaux neufs et entretien en régie du réseau d'éclairage public de 304 communes dont 282 en transfert de compétence.
- 850 km de réseaux d'éclairage public souterrain dont 250 en zones urbaines.

### **Des relations historiques entre les trois partenaires**

- Contrats de concessions
- Convention « Corps de rue » depuis 2000 entre le SIEEEN et ERDF.



# I – Expérimentation locale

## Technique

**Couverture importante à la Grande Échelle sur l'ensemble du territoire nivernais à la norme V2, V2+ ou V3.**

**A partir du LiDAR terrestre, tester le géoréférencement massif des données existantes afin de valider techniquement et financièrement la technologie :**

- Planification d'un plan de roulage couvrant la voirie impactée par les réseaux des partenaires.
- Production du nuage de point LiDAR.
- Recalage de la donnée.
- Séparation données référentielles et données réseaux.
- Validation.

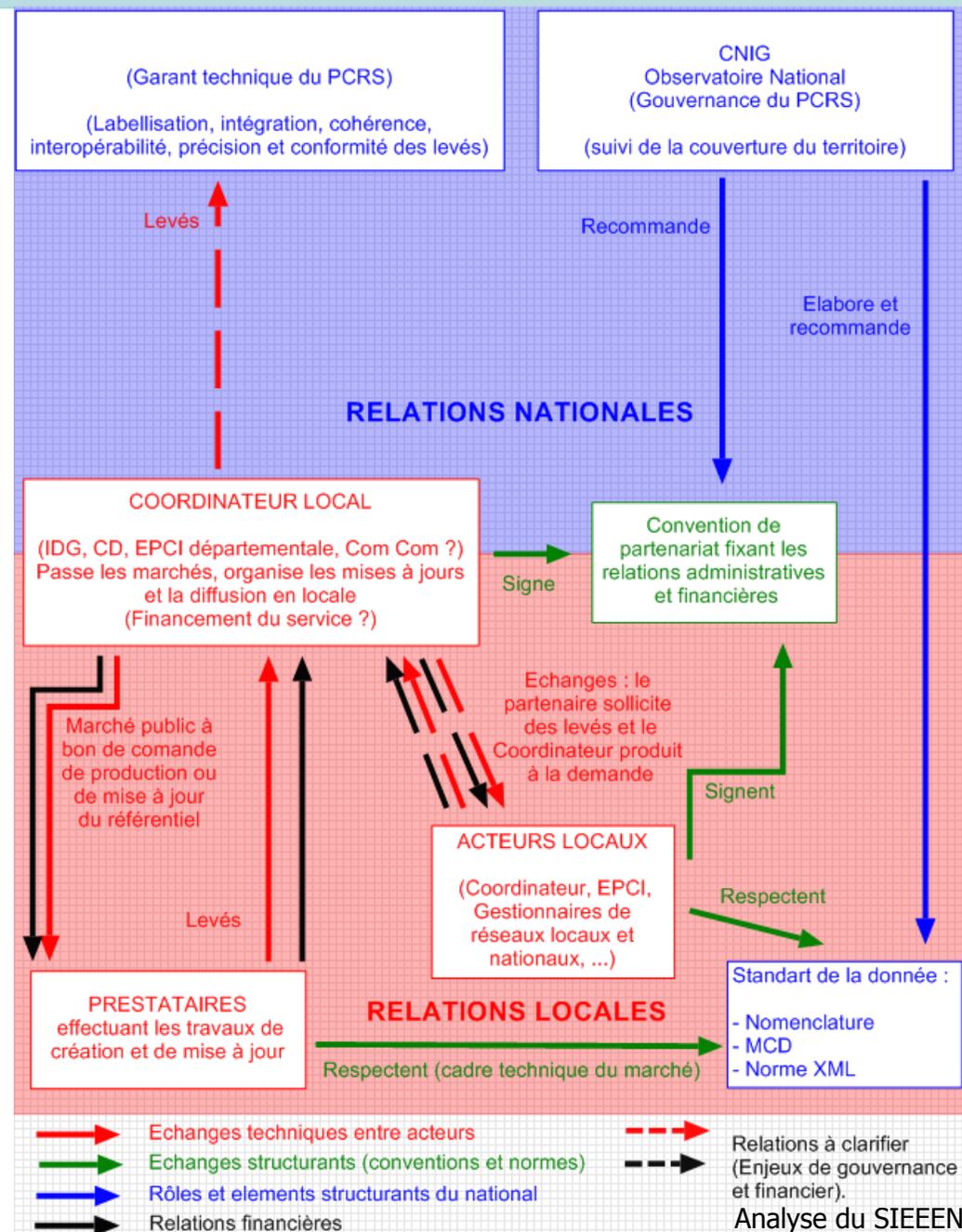


## II – Approche départementale

### Gouvernance

Un Coordinateur Local ayant pour rôle de :

- Passer les marchés.
- Définir et déployer les infrastructures nécessaires.
- Communiquer auprès des acteurs locaux.
- Veiller au respect des normes.
- Veiller au maintien à niveau du référentiel.
- Organiser les échanges.





## II – Approche départementale

### Technique

**Le SIEEEN veut élaborer un PCRS mutualisé sur l'ensemble du département.**

**Le financement doit être optimal afin de fédérer un maximum de Partenaires.**

**L'objectif prime sur la technique.**

### Encadrement

**La convention expérimentation est la base de la réflexion et est complétée par :**

- L'organisation et le financement des mises à jour.
- L'intégration de nouveaux Partenaires.
- La planification de la production.
- Le financement de la plateforme et de la gestion du PCRS.



## III – Conclusions et interrogations

### Le Coordinateur Local

#### Le Coordinateur Local doit :

- Avoir une réelle emprise et une légitimité reconnue sur son territoire.
- Avoir une forte appétence aux réseaux et à leur gestion.
- Mobiliser les moyens humains et techniques adéquats.

#### Cependant des aspects restent à clarifier ou inventer :

- Dans quel cadre légal le Coordinateur Local s'inscrit-il ?
- Dans quel cadre financier le Coordinateur Local s'inscrit-il ?
- Quel est son statut ?
- ...



## III – Conclusions et interrogations

### Les partenaires locaux

**La Nièvre comprend plus de 300 Partenaires potentiels :**

- Communes, Communautés de communes, SIAEP(A)...
- Gestionnaires privés de réseaux d'énergie, de télécommunication, humides...

**Atteindre ces acteurs va demander beaucoup de temps, de moyens et d'énergie.**

**Aujourd'hui des questions subsistent quant aux relations entre le Coordinateur Local et les interlocuteurs de son territoire :**

- Comment intégrer un nouveau Partenaire sur une commune et selon quelles règles ?
- Le Partenaire local est-il dans l'obligation de collaborer avec le Coordinateur Local ?
- Comment faire respecter les règles et engagements des Partenaires ?
- ...



## III – Conclusions et interrogations

### Les financements

**Il est établi que le financement de la mise à niveau de la donnée existante se ferait au prorata de voirie impactée par les réseaux des partenaires.**

**Il est établi également que les mises à jour sont à la charge du partenaire ayant un besoin.**

**Différents points financiers sont aujourd’hui sans réponse :**

- Doit-on faire participer au pot commun un nouveau partenaire et comment intégrera-t-on cette participation dans le projet ?
- Comment financer les moyens fournis par le Coordinateur Local ?
- Comment imposer les règles définies ?
- Comment faire respecter les engagements des Partenaires ?
- ...



## III – Conclusions et interrogations

### La vie du référentiel

**Les marchés, les infrastructures et le support technique seront assurés par le Coordinateur Local.**

**Mais il est important que des éléments suivants soient explicités ou validés :**

- Comment définit-on les règles de mise à jour ?
- La décision de produire une mise à jour revient-elle en dernier recours au Coordinateur Local ?
- Doit-on vérifier systématiquement les dossiers ?
- Comment faire respecter les engagements de chacun ?
- ...



## Conclusion

**Mettre en place un PCRS constitue un projet passionnant, cependant, pour les acteurs locaux, la tâche s'annonce ardue.**

**Nous avons un squelette pertinent à compléter par de la matière pour élaborer une méthodologie et une gouvernance pérenne clairement soutenue et validée sur le plan national.**

**Cependant, les enjeux financiers affectent la réflexion et la démarche. Les collectivités ne peuvent assumer financièrement un tel effort sans le concours sincère des acteurs concernés par la réforme des DT-DICT.**

**Ces points préalables réglés, le PCRS pourra alors se déployer sans contre temps.**



**MERCI POUR VOTRE ATTENTION**



*énergies solidaires*